

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

MARCO VRD

38 RUE DES DATS

51520 Saint-Martin-sur-le-Pré

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/04/2025	F01250400328	411325	F01250400328	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	SKODA					
NJB253A280	C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280	4.25	M3	128.00	544.00	20 %
TI	Transport incomplet	0.75		23.00	17.25	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	4.25	UN	1.50	6.38	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	4.25	UN	2.50	10.63	20 %
552	REP	4.25	UN	1.68	7.14	20 %

Mode de règlement : PRELEVEMENT SEPA

Echéance : 15/06/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 585.40 €

Total TVA : 117.09 €

Total TTC : 702.49 €

RESTE A PAYER : 702.49 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250400328	F01250400328	30/04/2025	411325	MARCO VRD

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 132512 SKODA						
11/04/2025	001118761	411325	NJB253A280	C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280	4.25	M3
11/04/2025	001118761	411325	552	REP	4.25	UN